



## Effet "fogging"

L'effet "fogging" est une décoloration noire dans les pièces à l'intérieur, qui peut avoir les causes suivantes:

Pendant la période de chauffage, le réchauffement des pièces entraîne une diffusion des composés organiques semi-volatils (COSV) issus des divers matériaux de construction à l'intérieur, qui forment un film de condensation dans les zones plus froides de la maison, p.ex. sur les surfaces de fenêtres, encadrements de fenêtre, ou plafonds. De par certaines conditions physiques, la poussière fine de la pièce peut s'accumuler sur cette condensation et former un revêtement gras, similaire à de la suie.

A ce jour les produits suivants sont jugés responsables:

Peintures murales, en particulier au latex, moquettes, papiers peints, stratifiés, revêtement PVC et tapis.

Les COSV particulièrement flagrants dans l'effet "fogging" sont les alcanes C17 - C35, alcools gras, acides gras, esters d'acide gras, esters de l'acide phtalique.

Dans le cas des vitrificateurs à parquet aqueux, les agents filmogènes utilisés sont principalement des co-solvants dont le point d'ébullition se situe de 50 et 260°C.

Ainsi il s'agit de COV, qui peuvent être contenus en une proportion de 15 % pour les vitrificateurs de Giscod W 3, ou une proportion jusqu'à 5 % de Giscod W 2.

Malheureusement nous ne disposons d'aucune recherche relative à un potentiel de danger concernant nos vitrificateurs à l'eau.

Nous excluons toutefois que nos vitrificateurs puissent provoquer un effet "fogging" concernant les co-solvants contenus puisqu'ils ne contribuent pas - conformément à la recherche du Laboratoire Melzer - non plus à un potentiel de risque.

A ce jour, il n'existe aucun cas connu ayant entraîné des problèmes.

Nous joignons en annexe un extrait d'une recherche - du journal de l'environnement sur les polluants intérieurs - d'où il ressort également que les émissions (total des COV) générées à l'intérieur par un parquet vitrifié sont même nettement plus faibles qu'avec p.ex. des carreaux en céramique, un parquet contrecollé, un linoléum, etc.

### **Polluants intérieurs COV - TCOV (total des COV) - COSV (composés organiques semi-volatils - MCOV (COV microbiens) - CMR (substances cancérigènes mutagènes et reprotoxiques)**

Les valeurs totales de COV ont été déterminées - à l'occasion d'analyses de l'ECA, réalisées en chambre d'essais standardisée - (European Collaborative Action "Indoor Air Quality and its Impact on Man") pour les revêtements de sol suivants.

Emissions (COV total) à l'intérieur (DGfH-1998-ISSN 0466-2114) Plage de mesure / produit, TCOV en  $\mu\text{g}/\text{m}^3$





# PALLMANN

bringt's auf den Punkt.

|                                   |       |
|-----------------------------------|-------|
| ▪ Moquette textile                | 82    |
| ▪ Parquet, hêtre huilé            | 90    |
| ▪ Parquet, chêne vitrifié         | 117   |
| ▪ Parquet, hêtre vitrifié         | 142   |
| ▪ Carreaux céramique              | 161   |
| ▪ Parquet contrecollé             | 182,5 |
| ▪ Linoléum 2,5 mm                 | 375   |
| ▪ Dalles de PVC                   | 846   |
| ▪ Liège vitrifié                  | 2.400 |
| ▪ Moquette, PVC                   | 2.519 |
| ▪ Dalles de moquette à envers PVC | 2.550 |
| ▪ Tapis, acrylique                | 2.786 |
| ▪ Tapis, acrylique 5 mm           | 3.645 |

Source: Manfred Krines

[http://www.umweltjournal.de/fp/archiv/AfA\\_technik/3755.php](http://www.umweltjournal.de/fp/archiv/AfA_technik/3755.php)



**Uzin Tyro AG**  
6374 Buochs | [info@uzin-tyro.ch](mailto:info@uzin-tyro.ch)

[www.pallmann-schweiz.ch](http://www.pallmann-schweiz.ch)

**DS Derendinger AG**  
3174 Thörishaus | [info@dsderendinger.ch](mailto:info@dsderendinger.ch)